

Règles de fonctionnement de l'unité mobile 0-5 ans

- + L'unité mobile s'adresse aux familles et leurs enfants 0 à 5 ans. Les responsables de service de garde sont les bienvenues.
- + Chaque enfant accueilli doit être accompagné d'un adulte et restera sous sa responsabilité tout au long de sa présence à l'unité mobile.
- + Les participants s'engagent à respecter les autres, le matériel ainsi que leur environnement.
- + L'unité mobile n'est pas responsable des objets perdus, abîmés ou des blessures.

AMUSEZ-VOUS!



Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à l'éducatrice de l'unité mobile.